



Commune de Cuarnens

Mai 2026

Communications de la Municipalité

Elections communales 2026

Syndicature

Une seule liste ayant été déposée dans les délais légaux, Jean-Daniel Staub a été élu tacitement Syndic.



Déchetterie – Benne inerte

Suite aux récentes évolutions légales concernant notamment l'amiante et les laines minérales, ainsi qu'à la fermeture progressive de la décharge de Valbin à Bofflens, les conditions de dépôt des déchets inertes sont renforcées.

Déchets admis en quantités limitées (max. 1 m³) :

- Vaisselle (assiettes, porcelaine, faïence), céramique
- Vitres et miroirs
- Tuiles, béton, ciment, briques, petits déchets de chantier privé

Déchets refusés :

- Plâtre, amiante, laine de verre et de pierre
- Cendres
- Caoutchouc
- Flacons (vernis, parfum)
- Litière pour chat

Dispositions particulières :

- Un conteneur spécifique est mis à disposition pour certains déchets contenant de l'amiante (fibrociment, éternit, bacs à fleurs). Veuillez-vous conformer aux directives de notre personnel.
- Les grandes quantités de laine de verre ou de pierre doivent être évacuées via une filière spécialisée.
- Le plâtre doit être éliminé dans une installation dédiée.

Pour l'élimination en grande quantité, nous vous prions de vous annoncer auprès de notre personnel d'exploitation qui se fera un plaisir de vous orienter.

Nous vous remercions de votre collaboration et compréhension.

Fête nationale 2026 – Un feu d'artifice par vous, pour vous !



Comme de coutume, nous vous proposons de nous associer afin de financer un feu d'artifice participatif à l'occasion de la Fête du 1^{er} août. En cas d'intérêt ou d'information complémentaire, nous vous prions de contacter le greffe municipal par téléphone ou par email d'ici le 1^{er} juillet 2026 (021 864 59 96 – greffe@cuarnens.ch).

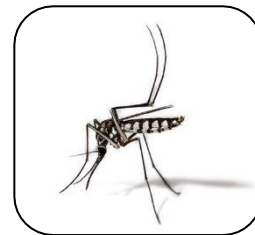
Le programme de cette journée vous parviendra ultérieurement.

Lutte contre les organismes nuisibles

Moustique tigre

La lutte contre le moustique tigre se poursuit dans le canton de Vaud. Une surveillance est assurée dans les cantons romands de mai à septembre tout en encourageant la notification des signalements par la population via le site internet www.moustiques-suisse.ch.

Des communiqués sont émis par le Canton à ce sujet, au début et à la fin de la saison. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à vous informer et à consulter la page cantonale www.vd.ch/moustique-tigre.



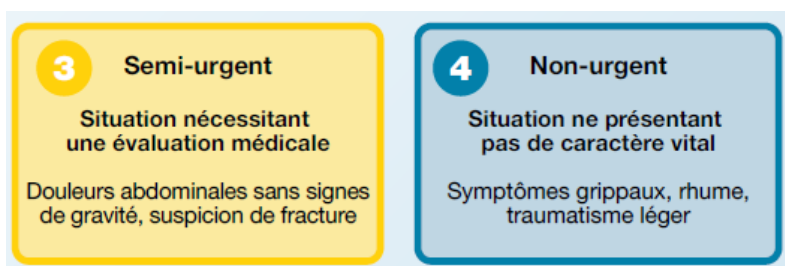
EHNv – Saint-Loup

Suite aux coupes budgétaires cantonales, les eHnv sont contraints de réorganiser leurs activités et ont notamment adapté les missions et les horaires du service d'urgence de l'hôpital de Saint-Loup, à Pompaples.

Les urgences auparavant ouvertes 24 h / 24 deviennent **dès le 1^{er} mai 2026, le centre ambulatoire d'urgence ouvert 7 j / 7, en journée uniquement :**

- **Du lundi au vendredi : 9h – 19h**
- **Les samedis, dimanches et jours fériés : 9h – 17h**

Ce centre pourra prendre en charge les situations d'urgence de degré 3 (modéré) et 4 (faible)



Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet (rubrique : pilier public).

Agenda

05.05.2026	Paysannes vaudoises, Assemblée de printemps
15.05.2026	Société de tir, tir militaire et assemblée générale
18.05.2026	Installation des Autorités communales
23 et 25.05.2026	Société de tir, tir en campagne – Cossonay
11.06.2026	Séance du Conseil général
13.06.2026	Société de tir, tir militaire
04.07.2026	Société de jeunesse, soirée cocktail
12.07.2026	Abbaye – Tirs anticipés
18 au 20.07.2026	Fête de l'Abbaye de Cuarnens
01.08.2026	Fête nationale
27.08.2026	Société de tir, tir militaire
12 et 13.09.2026	Société de tir, tir de clôture
01.10.2026	Paysannes vaudoises, Assemblée d'automne
08.10.2026	Séance du Conseil général
07.11.2026	Mise de bois
07.11.2026	Souper de Paroisse
14.11.2026	Société de jeunesse, repas de soutien
03.12.2026	Séance du Conseil général
12.12.2026	Distribution des sapins

